Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 6-7

Artikel: Solferino, Solferino, qu'est devenu le fleuve de ton sang?
Autor: Cuendet, Madeleine-Andrée
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682152

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le point de vue d'une bénévole sur le problème des demandeurs d'asile

Solferino, Solferino, qu'est devenu le fleuve de ton sang?

Madeleine-Andrée Cuendet[1]

Solferino se fût effacé de l'histoire, malgré le charnier de ses morts inutiles, si un jeune original genevois n'y avait assisté par hasard... Immense honneur pour notre pays que le jaillissement sur son sol de cet arbre étrange et fou, fou d'humanité, qui s'appelait Henry:

«En écrivant silencieusement le «Souvenir de Solferino», j'étais comme soulevé, hors de moi, dominé par une force supérieure et inspiré par le souffle de Dieu. Dans cette émotion contenue dont mon âme était remplie, j'avais un sentiment d'intuition, confus quoique profond, que mon travail était un instrument de Sa Volonté pour arriver à l'accomplissement d'une œuvre sainte destinée dans l'avenir à des développements infinis pour l'humanité.»

A l'heure sinistre qu'il est, le fleuve de sang de Solferino s'étale sur toute la terre et les combattants Croix-Rouge de la paix se sentent automatiquement mobilisés.

Quoi de plus vrai, de plus pénétrant que le laconique énoncé (revisé en 1986) des «Principes fondamentaux» de la Croix-Rouge? Cette synthèse est un petit chef d'œuvre.

Est-ce par hasard que l'humanité est explicitée en priorité? Jamais de la vie! «Le Mouvement international de la Croix-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine...»

Le principe de neutralité est expédié en quelques lignes. Il saute aux yeux qu'elle n'est nullement un but en soi, mais une discipline essentielle, les bastinguages du pont de l'humanité. L'indépendance, parfois ignorée malencontreusement même en milieu Croix-Rouge, est dotée d'une définition très fine: «Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.»

Il y a en tout sept principes excellents, mais certainement un huitième non exprimé parce qu'il va de soi et relie discrètement tous les autres, un petit mot de sept lettres qui commence par c: le courage.

C'est avec un courage et une persévérance indomptables qu'Henry Dunant a toujours usé d'une arme paisible: le dialogue. Fondé sur la courtoisie et l'honnêteté, cet outil n'a jamais tué personne... il a même sauvé d'innombrables vies. Oublions un instant la barbe que l'on colle hélas toujours aux photos d'Henry Dunant et rencontrons ses yeux, les mêmes de la jeunesse à la mort, terriblement observateurs et vecteurs d'audace raffinée dans la communication.

Il est bon que les Croix-Rouges nationales soient profondément ancrées dans leurs pays respectifs, bien entendu à condition que l'humanité passe en premier, que la neutralité ne soit jamais... neutralisée par des pressions extérieures sur un organisme privé et volontaire, qui doit se souvenir toujours de sa vitale indépendance.

«N'abandonnez pas Henry Dunant à la cave!» Ce cri, je l'ai entendu en France, testament pathétique d'un écrivain autrichien passionné de Croix-Rouge, l'an dernier. Un ancien juge allemand du plus haut grade et un ancien ministre de la justice ajoutaient en substance: «Dans l'époque tragique que nous vivons, il faudrait, on pourrait, tirer du fonds juridique de la Croix-Rouge beaucoup plus qu'on ne le fait actuellement un peu partout.» J'ai souvent médité ces paroles.

En mars, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture tenait conférence de presse à Berne, avec un exposé de médecins hautement spécialisés portant sur 53 cas de demandeurs d'asile torturés avérés, comme l'ont révélé des expertises conduites avec la plus extrême rigueur scientifique et morale par mes confrères volontaires qui y passent, samedi, dimanche, des heures pour chaque cas, toujours gratuitement. Ils livrent aux Autorités des rapports de haute valeur. Sur ces 53 cas, 20 ont reçu réponse: 18 sont frappés d'expulsion de Suisse. Doit-on en déduire que nous exposons 90% des torturés à la recherche d'un asile dans notre pays au danger de retrouver leurs tortionnaires déjà sur la passerelle de l'avion de retour?

La Croix-Rouge ferait-elle de la politique en prévenant, en dialoguant avec qui de droit, de nouvelles pendaisons par les pieds, tortures à l'électricité ou autres sévices? J'ose croire solennellement que non. Notre Croix-Rouge que nous aimons n'est pas qu'une gracieuse et parfaite cantinière offrant Ovomaltine, réconfort, paletot, boulot, dodo dans ses centres. C'est aussi un soldat luttant pour la vie humaine. Elle a le droit de savoir ce qui est publié en «terre d'asile» par d'honnêtes gens. Le huitième et invisible principe de la Croix-Rouge prend une valeur insurpassable: courage. Puisse, au moment où cet article paraîtra, une issue heureuse avoir été trouvée pour ces êtres humains en extrême détresse, conformément à nos principes Croix-Rouge, en coïncidence avec notre honneur national. □

En hommage à Jean-Jacques Gautier[1]*, trop tôt disparu.*

[1] Médecin, bénévole Croix-Rouge.

[1] Le banquier genevois Jean-Jacques Gautier (1912–1986), se consacra à la fin de sa vie à la lutte contre la torture. Il fut le fondateur du Comité suisse contre la torture et l'initiateur de la Convention européenne contre la torture, récemment adoptée par le Conseil de l'Europe. n.d.l.r.

ACTIO

N° 6/7 Juin/Juillet 1987 96e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Edition allemande:
Nelly Haldi

Edition française:
Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylva Nova

Conception graphique: Winfried Herget

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, Téléfax 01 242 34 89
Cantons de Vaud, Valais et Genève:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.–
Etranger Fr. 38.–
Prix au numéro Fr. 4.–
Paraît dix fois par an,
avec deux numéros doubles
(janvier/février et juin/juillet)

Bulletin d'abonnement pour particuliers

□ Je désirerais connaître *Actio* et vous prie de m'envoyer, sans engagement de ma part, un numéro.

□ Je souscris un abonnement annuel à *Actio* au prix de Fr. 32.–

Cocher ce qui convient s.v.p.

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Bulletin à découper et à nous retourner sous enveloppe à: *Actio*, Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.